

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

Commune de CHATENOIS

Arrondissement de SELESTAT

Extrait du procès-verbal

des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des membres  
du Conseil Municipal élus : 27

Nombre des membres  
qui se trouvent en fonction : 27

Nombre des membres  
qui ont assisté à la séance : 25

Séance du 08 avril 2026

Sous la présidence de M. le Maire, Stéphane SGRIST

**Présents :**

M. Christophe ELSAESSER, Mme Christine GILL, M. Denis WACHBAR, Mme Marie-Christine LEGRAND, M. Jonathan WEBER, Mme Sophie OTTENWAELDER-BRIAIS, M. Fabrice GALLIOT, Adjoint au Maire  
Mme SYLVESTRE Marie-Antoinette, M. BARTH Jean-Paul, Mme BEZIER Anne, M. DEYBER Marc, Mme GUTHAPFEL Nadine, M. GOETTELMMANN Michel, M. DREISZKER Manuel, Mme ABDELNEBI Linda, Mme CRISTIANI Manuela, Mme DUSSOURD Sabrina, M. JEUDY Raphaël, Mme HUART Justine, M. TORTOSA Antoine, M. BECK Laurent, Mme DEMAY Sandrine, Mme SADOWNICZYK Bénédicte, M. SCHMITT Damien, Conseillers municipaux

**Absences excusées :**

Mme CARL-DORIDANT Anne-Catherine donne pouvoir à Bénédicte SADOWNICZYK  
Mme MARTORANA Flavie

**6. Budget – Finances – Développement économique – Elections – Personnel administratif – Baux agricoles et viticoles – Sécurité**

**RAPPORTEUR : M. Christophe ELSAESSER**

**6.3. Bail viticole en section 17 parcelle 226**

**DELIBERATION D20260408/27**

La délibération concerne la régularisation d'un bail viticole. La parcelle concernée est la parcelle viticole n°226 en section 17, d'une contenance de 8,08 ares, lieu-dit Boos, dont 4 ares exploitable à L'EARL SOHLER Nicolas et Fils, 78 rue de l'Ortenbourg 67750 SCHERWILLER.

Il est proposé de louer la parcelle sur une durée de 9 années renouvelables au prix annuel du fermage déterminé chaque année par arrêté ministériel.

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,

**APPROUVE** la mise en place d'un fermage pour la parcelle 226 en section 17, pour une durée de 9 années renouvelable, à compter du 01/01/2026.

**FIXE** le prix selon arrêté ministériel annuel du fermage, à compter du 01 janvier 2026.

POUR : 26  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

**ADOPTÉE A L'UNANIMITE**

DELIBERATION EXECUTOIRE

Pour extrait conforme

Châtenois, le 10 avril 2026

Stéphane SIGRIST  
Le Maire,



M. Jean-Paul BARTH  
Le secrétaire de séance,

